

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>99609</b>	De <b>M. René Rouquet</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur, recherche et innovation
<b>Rubrique</b> >recherche	<b>Tête d'analyse</b> >politique de la recherche	<b>Analyse</b> > budget. moyens.
Question publiée au JO le : <b>04/10/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le budget alloué à la recherche et aux universités. Si le Président de la République a récemment annoncé que les 134 millions d'euros de crédits alloués aux CEA, CNRS, INRA et INRIA seraient reconduits en 2017, des incertitudes demeurent pour les universités concernant une partie des programmes qui relèvent du ministère puisque certains syndicats évoquent une baisse des dotations de l'ordre de plusieurs dizaines de millions d'euros. Il voudrait savoir quelles sont les moyens que le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de pérenniser les crédits alloués à la recherche et de permettre à la France de rester un pays leader en matière d'enseignement supérieur.